

L'ARP adopte l'accord international sur l'huile d'olive et les olives de table



Ecrit par African Manager - 25.05.2016

Mise à jour le vendredi, 24 juin 2016

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté lors d'une séance plénière, tenue mardi, au Bardo, un projet de loi relatif à l'adhésion à l'accord international sur l'huile d'olive et les olives de table pour l'année 2015.

Les députés ont voté pour une majorité des voix (127 voix), au profit du projet de loi qui comporte un seul article. L'accord est une feuille de route adoptée par les membres du conseil oléicole international considéré comme un forum permettant de débattre de sujets relatifs à la mise en place des politiques, d'examiner les défis actuels et futurs du secteur et de fixer aussi les normes de l'huile d'olive sur le marché international. Le nouvel accord qui remplace l'accord daté de 2005 vise à faciliter aux pays importateurs d'huile d'olive l'adhésion au conseil oléicole international et de réviser la distribution des contributions des membres au budget de ce dernier. La députée Zeineb Brahmi a indiqué qu'il est impératif que le ministère de l'agriculture joue pleinement son rôle, en renforçant les plantations d'oliviers dans de nouvelles régions, telle que Gafsa, dont la production de l'olive enregistre une évolution d'une année à l'autre, soulignant que la rareté des ressources hydrauliques dans la région entrave la croissance de l'agriculture. Elle a ainsi appelé au forage de puits pour répondre aux besoins en eau des délégations de Redeyef, Mdhila et Metlaoui. Le député Heykel Belgacem a qualifié de dangereux le projet de loi, affirmant que les négociations de préparation de la convention se sont étalées sur trois ans et que l'huile d'olive en Tunisie est une filière vitale, mettant en garde contre la séduction par les titres pompeux lors de la signature de contrats de ce genre. Il a recommandé de trouver des mécanismes pour la protection de l'huile d'olive grâce à des labels afin de faire face aux pratiques commerciales illégales, sachant que des labels souvent falsifiés sont utilisés. Le député Fayçal Témini a appelé le ministre de l'agriculture à présenter des éclaircissements concernant l'absence de l'eau potable dans plusieurs zones rurales de Jendouba bien que ce gouvernorat soit l'un des mieux pourvus en eau. Il a ajouté, dans ce contexte, que certains habitants ayant manifesté leur colère face à cette absence de l'eau potable ont été poursuivis et certains d'entre eux ont même détenus, les autorités ayant refusé de leur fournir de l'eau en contrepartie du passage de l'eau sur leurs terres. Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche Saad Seddik a souligné que le projet de construction de l'ouvrage du réseau de l'eau potable au profit des habitants de Jendouba a atteint un taux d'avancement de 95%, les 5% restants concernant le refus de certains habitants du passage des pipelines de l'eau par leurs terres. Le ministère, a-t-il dit, essaie de résoudre ce litige en leur accordant des dédommagements en contrepartie de leur cession et l'octroi de leur permission pour le passage des pipelines d'eau vers le reste des zones rurales. En réponse aux interrogations des députés, il a expliqué que son département a fixé une stratégie pour la plantation de 20 mille hectares d'oliviers chaque année. Il a ainsi été procédé à la plantation de 18 mille oliviers en 2015, outre la plantation de 50 mille autres oliviers au cours des cinq prochaines années, à partir de cette année, dans le nord-ouest. D'autres

députés se sont interrogés sur les mesures engagées par le ministère de l'agriculture concernant la stratégie de prévention des maladies, notamment celles touchant les oliveraies. Le ministre a fait savoir, à ce propos, que des plants d'oliviers étrangers ont été importés des pays du bassin méditerranéen dont l'Italie et l'Espagne, en plus de la coordination avec les centres de recherche agricole dans ces pays afin de prendre connaissance des dernières nouveautés s'agissant de la lutte contre les fléaux pouvant nuire à la production d'huile d'olive



[Télécharger](#)